

Dans la Capitale

A travers la ville. Journée radieuse aujourd'hui dont les promeneurs profitent amplement.

Il y aura réunion du Bureau des Ecoles Séparées demain soir à huit heures.

Les résidents des bords de la rivière Rideau attendent que la crue des eaux ne causera aucuns dommages sérieux cette année.

Mlle Rose Braniff, la cantatrice que tous aiment à entendre donnera un concert au couvent de la rue Rideau sous peu.

Le marché By samedi était encombré de brocanteurs de chevaux et les échanges ont été faits sur une assez vaste échelle.

Société St. Joseph. Il nous fait plaisir d'annoncer que l'hon. M. Chapleau a accepté l'invitation de l'Union St. Joseph d'Ottawa pour adresser la parole à la Salle du Grand Opera lors du concert qui sera donné le soir du premier jour des fêtes du 25ième anniversaire de la fondation de cette société, le 23 mai prochain.

Nouvelles Bâisses. M. A. Charlebois, l'entrepreneur des nouveaux édifices publics, croit que le tout pourra être livré au Gouvernement vers la fin de juin prochain.

Le Révérend Père Charles a officié à la grand messe, hier. Le révérend Père Harnois a fait le sermon de circonstance.

Il y a eu hier après-midi, réunion des membres des précurseurs de la tempérance.

Réunion des membres de l'Union St. Joseph, ce soir.

Une grande soirée dramatique aura lieu à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, dimanche prochain au profit d'une bonne œuvre.

On nous informe qu'il y a environ une quarantaine de personnes de Hull, qui font partie de l'ordre des chevaliers du travail.

L'après-midi a été à plusieurs endroits, hier.

Une assemblée spéciale du conseil de ville aura lieu samedi.

L'assemblée de la société St. Jean-Baptiste, a été nombreuse, hier. Plus de trois cents personnes étaient présentes.

Le révérend Père Harnois, au prône hier, a fortement blâmé le rédacteur d'une certaine feuille répandue quotidiennement dans Hull, sur le fait qu'on avait publié à tort et à travers la copie rendue de la fête religieuse de vendredi dernier, à l'occasion de la Garde d'honneur.

Si le rédacteur de cette feuille s'était donné la peine d'assister à cette cérémonie comme l'a fait le reporter du "Canada", et la plupart des citoyens de Hull, et la plupart d'aller quérir les renseignements des autorités, il aurait appris que la société de la garde d'honneur récemment fondée à Hull, n'est pas seulement pour les jeunes filles, mais bien pour tous les paroissiens en général.

Ce journal tricolore aurait bien mieux fait de copier le "Canada", comme il a l'habitude de faire depuis quelque temps.

On est sur le point de fonder à Hull une société de prévention contre la cruauté des animaux. Plusieurs personnes prennent plaisir à la maltraiter. Nous avons remarqué ces jours derniers des gens pour qui l'animal n'est qu'un jouet, non cher, et qui se jouent avec lui sans avoir de pitié pour les souffrances qu'il lui inflige.

Le sermon a été donné en anglais et en français par le Rev. P. Nollet, de Montréal qui expliqua une fois de plus avec son éloquence bien connue la belle œuvre à laquelle il se dévoue : celle de la colonisation.

À 4 heures le Rev. Père assista à la réunion des Enfants de Marie qu'il présida sous la bannière de la société dont le but est si digne d'un courageux.

Les prières des Quarante Heures sont commencées samedi à l'Eglise St. Joseph d'Ottawa et ont été suivies par une grande multitude.

Hier soir, un lieu à la chapelle de la rue Murray, la première de la série d'instructions qui se donnent tous les dimanches durant l'été et qui n'ont été interrompues que par les exercices de la conférence du carême à la Basilique. La petite chapelle était remplie de fidèles à cette occasion; le sermon a été donné par le chapelain des Congréganistes, le Rev. M. Routhier.

Ce matin, les dames de la société de couture St. Elizabeth et St. Jérôme ont assisté à une messe célébrée au couvent de la rue Rideau par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, assisté des Révérends M. Campau et Holland.

Le chant a été rendu par le chœur de la congrégation des dames. Les solos ont été remplis par Mmes Boudreau, Dunn et Lahaie; Mde Boulay présidait à la messe.

À l'issue de la messe Sa Grandeur Mgr. Duhamel adressa la parole en anglais et en français, prenant pour texte: "Aimez votre prochain comme vous mêmes."

La réunion annuelle de la société St. Elizabeth a eu lieu cette après-midi dans la salle du couvent où la présidence de notre distingué prêtre.

Ce matin, Monseigneur l'archevêque a dit la messe à 7 1/2 heures dans la chapelle de la rue Water pour les dames des sociétés St. Elizabeth et St. Jérôme. Il était assisté du Rev. M. Campau et McGovern chapelains de ces sociétés. C'était à l'occasion de la clôture des samedis de l'hiver. Un bon nombre de dames étaient présentes et se sont approchées de la table eucharistique.

Après la messe Monseigneur a fait une allocution dans les deux langues sur la charité. Comme d'habitude sa parole facile et pénétrante a été très goûtée et a dû encourager ces bonnes dames dans leur œuvre de dévouement pour les pauvres; cet après-midi à deux heures il y aura réunion des membres de cette association pour la reddition des comptes de l'année. Elle sera présidée par Monseigneur l'archevêque.

Hier, il y eut réception pour les Enfants de Marie de la section Anglaise. 19 membres ont été reçus; la cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque et le Rev. M. Holland, directeur de la Congrégation, et de M. McGovern. Sa Grandeur Mgr. donna un sermon sur l'amour de Dieu, ayant pour texte ces paroles: "Mon Ame glorifie le Seigneur." Le soubassement de l'Eglise était rempli, c'était réellement édifiant. La Congrégation des Enfants de Marie pour la section Anglaise augmente de plus en plus, elle compte déjà parmi ses membres un nombre de 260. Nos félicitations au Rev. M. C. Holland, pour le zèle qu'il ne cesse de déployer pour le succès d'une œuvre aussi admirable.

Le site pour la nouvelle église des Irlandais n'a pas été encore choisi.

Le Rev. M. Holland, de l'évêché partira dans une couple de jours, pour aller prendre quelques jours de repos dans sa famille.

Soirée Dramatique. On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

Le Révérend Père Charles a officié à la grand messe, hier. Le révérend Père Harnois a fait le sermon de circonstance.

Il y a eu hier après-midi, réunion des membres des précurseurs de la tempérance.

Réunion des membres de l'Union St. Joseph, ce soir.

Une grande soirée dramatique aura lieu à la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, dimanche prochain au profit d'une bonne œuvre.

On nous informe qu'il y a environ une quarantaine de personnes de Hull, qui font partie de l'ordre des chevaliers du travail.

L'après-midi a été à plusieurs endroits, hier.

Une assemblée spéciale du conseil de ville aura lieu samedi.

L'assemblée de la société St. Jean-Baptiste, a été nombreuse, hier. Plus de trois cents personnes étaient présentes.

Le révérend Père Harnois, au prône hier, a fortement blâmé le rédacteur d'une certaine feuille répandue quotidiennement dans Hull, sur le fait qu'on avait publié à tort et à travers la copie rendue de la fête religieuse de vendredi dernier, à l'occasion de la Garde d'honneur.

Si le rédacteur de cette feuille s'était donné la peine d'assister à cette cérémonie comme l'a fait le reporter du "Canada", et la plupart des citoyens de Hull, et la plupart d'aller quérir les renseignements des autorités, il aurait appris que la société de la garde d'honneur récemment fondée à Hull, n'est pas seulement pour les jeunes filles, mais bien pour tous les paroissiens en général.

Ce journal tricolore aurait bien mieux fait de copier le "Canada", comme il a l'habitude de faire depuis quelque temps.

On est sur le point de fonder à Hull une société de prévention contre la cruauté des animaux. Plusieurs personnes prennent plaisir à la maltraiter. Nous avons remarqué ces jours derniers des gens pour qui l'animal n'est qu'un jouet, non cher, et qui se jouent avec lui sans avoir de pitié pour les souffrances qu'il lui inflige.

Le sermon a été donné en anglais et en français par le Rev. P. Nollet, de Montréal qui expliqua une fois de plus avec son éloquence bien connue la belle œuvre à laquelle il se dévoue : celle de la colonisation.

À 4 heures le Rev. Père assista à la réunion des Enfants de Marie qu'il présida sous la bannière de la société dont le but est si digne d'un courageux.

Les prières des Quarante Heures sont commencées samedi à l'Eglise St. Joseph d'Ottawa et ont été suivies par une grande multitude.

Hier soir, un lieu à la chapelle de la rue Murray, la première de la série d'instructions qui se donnent tous les dimanches durant l'été et qui n'ont été interrompues que par les exercices de la conférence du carême à la Basilique. La petite chapelle était remplie de fidèles à cette occasion; le sermon a été donné par le chapelain des Congréganistes, le Rev. M. Routhier.

Ce matin, les dames de la société de couture St. Elizabeth et St. Jérôme ont assisté à une messe célébrée au couvent de la rue Rideau par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, assisté des Révérends M. Campau et Holland.

Le chant a été rendu par le chœur de la congrégation des dames. Les solos ont été remplis par Mmes Boudreau, Dunn et Lahaie; Mde Boulay présidait à la messe.

À l'issue de la messe Sa Grandeur Mgr. Duhamel adressa la parole en anglais et en français, prenant pour texte: "Aimez votre prochain comme vous mêmes."

La réunion annuelle de la société St. Elizabeth a eu lieu cette après-midi dans la salle du couvent où la présidence de notre distingué prêtre.

Ce matin, Monseigneur l'archevêque a dit la messe à 7 1/2 heures dans la chapelle de la rue Water pour les dames des sociétés St. Elizabeth et St. Jérôme. Il était assisté du Rev. M. Campau et McGovern chapelains de ces sociétés. C'était à l'occasion de la clôture des samedis de l'hiver. Un bon nombre de dames étaient présentes et se sont approchées de la table eucharistique.

Après la messe Monseigneur a fait une allocution dans les deux langues sur la charité. Comme d'habitude sa parole facile et pénétrante a été très goûtée et a dû encourager ces bonnes dames dans leur œuvre de dévouement pour les pauvres; cet après-midi à deux heures il y aura réunion des membres de cette association pour la reddition des comptes de l'année. Elle sera présidée par Monseigneur l'archevêque.

Hier, il y eut réception pour les Enfants de Marie de la section Anglaise. 19 membres ont été reçus; la cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque et le Rev. M. Holland, directeur de la Congrégation, et de M. McGovern. Sa Grandeur Mgr. donna un sermon sur l'amour de Dieu, ayant pour texte ces paroles: "Mon Ame glorifie le Seigneur." Le soubassement de l'Eglise était rempli, c'était réellement édifiant. La Congrégation des Enfants de Marie pour la section Anglaise augmente de plus en plus, elle compte déjà parmi ses membres un nombre de 260. Nos félicitations au Rev. M. C. Holland, pour le zèle qu'il ne cesse de déployer pour le succès d'une œuvre aussi admirable.

Le site pour la nouvelle église des Irlandais n'a pas été encore choisi.

Le Rev. M. Holland, de l'évêché partira dans une couple de jours, pour aller prendre quelques jours de repos dans sa famille.

Soirée Dramatique. On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

On nous prie d'annoncer que la soirée musicale et dramatique annoncée hier soir comme devant avoir lieu mercredi, est avancée d'un jour, elle aura lieu demain soir, MARDI, à 8 heures très précises, au bénéfice de l'Orphelinat St. Joseph. Entrée 10 centes.

VELOUTINE advertisement featuring a portrait of a woman and text: 'La Créme IMPERATRICE SE TROUVE CHEZ tous les Parfumeurs VELOUTINE'.

CHASSAING advertisement for 'VIN BI-DIGESTIF DE CHASSAING' with text: 'DIESTIONS DIFFICILES MAUX D'ESTOMAC PERTE DE L'APPETIT DES FORCES, etc.'

Pilules Vallet advertisement with text: 'Les Pilules Vallet ne sont pas argentees, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche'.

Solution D'ANTIPYRINE DE TROUETTE advertisement with text: 'Calmé instantanément et guérit les Migraines, Névralgies, Coliques hépatiques et Néphrétiques, Asthme, Emphyseme, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Neuralgies nerveuses et en général toutes les Maladies ou la DOULEUR joue le principal rôle'.

MALADIES DU CŒUR advertisement with text: 'Les Dragées Tonico-Cardiaques Le Brun prises à la dose de 4 à 10 par jour, guérissent les MALADIES DU CŒUR, les PALPITATIONS et l'HYPEROSIE la plus avancée'.

VOITURES D'ENFANTS advertisement with text: 'de toutes descriptions à la SALLE DES VARIÉTÉS et MAGASIN de FOURNITURES pour MAISONS'.

CHAUSSURES advertisement with text: 'C'est en allant vous faire Chaussure au No. 229, rue Dalhousie que vous aurez une bonne paire de Chaussures faite juste à votre pied et d'une bonne durabilité'.

VINAIGRES advertisement with text: 'VINAIGRIERIE DE KINGSTON. A. HAAZ & CIE, MANUFACTURIERS de Vina Blancs, Cidre, Maitte et autres VINAIGRES'.

AVIS advertisement with text: 'L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur, M. Oscar McEldon'.

AVIS advertisement with text: 'L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur, M. Oscar McEldon'.

AVIS advertisement with text: 'L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur, M. Oscar McEldon'.

AVIS advertisement with text: 'L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur, M. Oscar McEldon'.

DISCOURS DE M. F. DUPONT, M. P. POUR RAGOT. SUR LA RÉCIPROCIÉTÉ ILLIMITÉE PRONONCÉ À LA CHAMBRE DES COMMUNES le 23 Mars, 1888.

Voilà la classe de personnes qui se trouve obligée de supporter les taxes indirectes, car ces taxes ne pèsent pas sur le cultivateur qui confectionne généralement ses vêtements d'étoffes indigènes faites de produits domestiques.

Si les produits de la ferme ne se vendent pas, le cultivateur n'achète pas d'étoffes de manufacture étrangère. Il est ainsi en position de contrôler chaque année le montant qu'il paie au trésor public. Si les produits de la ferme ne trouvent pas d'écoulement sur le marché local ou sur le marché étranger et qu'il est obligé de les garder, il économise sur ces achats, et conséquemment, il paie moins de taxes. Mais quand nous aurons la taxe directe, bon an, mal an, le cultivateur aura toujours à payer le même montant. Sur 12 à 15 millions de piastres que nous serons obligés de répartir sur une population de cinq millions d'habitants, il aura à payer, chaque année \$3.00 par tête pour chaque membre de sa famille, d'après l'évaluation si la taxe pèse sur sa propriété; ou sur son revenu. Mais, bon an, mal an, il lui faudra payer cette taxe et il ne pourra pas contrôler le montant qu'il paie au trésor public.

Je dis donc que la taxe directe pèse plus sur le cultivateur que sur toute autre classe de citoyens. M. l'Orateur, la taxe directe est-elle possible dans notre pays sous le contrôle surtout du gouvernement de la Puissance du Canada? En Angleterre, on a la taxe sur le revenu, mais il ne faut pas oublier que le gouvernement anglais a le contrôle sur les municipalités. Ce sont les officiers des municipalités dont il a le contrôle qui évaluent les revenus des citoyens ou les propriétés foncières, tandis qu'ici, le gouvernement fédéral n'a aucun contrôle sur les municipalités, ni pour l'évaluation des propriétés, ni pour l'évaluation des revenus. Quel sera le résultat, si on impose la taxe directe? Il faudra une légion innombrable d'employés publics.

Il n'y a pas longtemps, je me joignais aux honorables membres de ce côté-ci de cette chambre et je leur donnais la main pour opposer une mesure du gouvernement, et une des raisons pour lesquelles je me joignais à eux, c'est qu'il s'agissait, en empêchant l'adoption de cette loi, d'empêcher l'augmentation du nombre des employés publics. Les honorables membres n'hésitent pas en ce moment à préconiser un système qui devra lancer dans le pays et dans chacune des municipalités de la Puissance du Canada, un nombre innombrable de collecteurs. Quand on porte à un chiffre le nombre de taxes directes qu'il faudra prélever si nous avons le libre-échange, je crois que l'on se trompe encore et que l'on fixe ce chiffre trop bas; car il faudra un montant énorme pour couvrir la perception de ces impôts et payer toutes les personnes qu'il faudra pour faire cette perception.

Les honorables députés se sont plaints de la loi électorale, se sont plaints aussi de la subdivision des comtés faite par le gouvernement conservateur, car disaient-ils, par ce moyen, le gouvernement a exercé une pression sur l'électorat à notre détriment. Que serait-ce si une légion d'employés avait entre les mains l'électorat, et pouvait le contrôler par le paiement des taxes directes? Que serait-ce quand viendrait le temps des élections, le temps d'en appeler au peuple pour faire changer le gouvernement quel que soit le parti au pouvoir? Le résultat serait que les officiers du gouvernement pressureraient l'électorat pour obtenir son suffrage en faveur du parti au pouvoir, quel qu'il soit. Les honorables députés ne semblent pas craindre cet état de chose. Je considère qu'il est gagné beaucoup en hardiesse depuis quelque temps. Je crois que nous ne serions pas justifiables dans les circonstances d'adopter la résolution proposée par l'honorable député d'Oxford Sud (Sir Richard Cartwright), ce serait tenir une conduite étrange à l'égard de la nation si nous adoptions une telle politique.

Je crois que bien que nous ayons le pouvoir, il n'est pas raisonnable d'adopter une telle proposition, lorsqu'il y a à peine

un an la nation entière s'est déclarée pour la protection, puisque le gouvernement a remporté les élections pour une troisième fois sur cette question, malgré toutes les prévisions des honorables membres de ce côté-ci de la Chambre. La nation serait en droit de nous reprocher notre conduite à son égard. Notre conduite envers elle serait celle qu'on tient à l'égard de cette fille qu'on allait marier: le père la promet, la mère la donne, et la famille se réjouit de l'union désirée. Quand vient le tour du prêtre de demander à la fiancée, selon l'usage, si elle acceptait l'alliance qu'on lui proposait. Homme de bien, dit-elle, vous êtes le premier qui avez songé à me faire cette question, et elle refuse.

M. l'Orateur, au jour des comices populaires, lorsque l'officier de la loi demandera à la nation si elle accepte l'alliance commerciale qu'on lui propose, je crois qu'elle répondra. Homme de bien, vous êtes le premier qui songez à me faire cette question-là, et elle refusera sa confiance au parti actuel, s'il est résolu de l'engager dans une alliance qui devra avoir pour elle des suites si funestes.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES "CANADA." JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX. ATELIERS 116, RUE ST PATRICE OTTAWA

BLANCS POUR AVOCATS Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demandes de plaider, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Objections, Fiat, Inscritio, etc., etc.

POUR LES SEL-FRESORIERES L'ÉVALUATION, L'ÉTAT ALPHABÉTIQUE D'INSTRUMENTS POUR NOTAIRES Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurements, Quitances, Transports, Prévôts, Obligations, etc.

LE TOUJ SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRÈS BAS Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS: EDITION QUOT. IENNE Un an pour la ville \$4.00, " " en dehors de la ville \$3.00. EDITION HEBDOMADAIRE Un an \$1.00, invariablement payable d'avance. DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ: Avis est par le présent donné que la Société existant sous les noms et raison de DORION et DELORME, artistes photographes, de la cité d'Ottawa a été dissoute de consentement mutuel.

AVIS: Avis est par le présent donné que la Société existant sous les noms et raison de DORION et DELORME, artistes photographes, de la cité d'Ottawa a été dissoute de consentement mutuel. Toutes dettes envers la dite société devront être payées à J. B. DORION et toutes réclamations contre la société devront être présentées au dit J. B. DORION qui est autorisé à faire les paiements. Daté ce 25 mars 1888. J. B. DORION J. B. DELORME Témoin, J. BISHOP FERDU. Sur le parcours de 2 rues Wellington, Sussex Est un paquet contenant plusieurs morceaux de papier. La personne qui le rapportera au No. 76 rue Murray, sera récompensée.

Publié par... 9ème ANNEE... Prix... Un an, pour la ville... Invariablement payable d'avance... BUREAU... Ottawa... Sir John... main, que per... mesures du g... les j-uis, ap... Le bill de... du haut de... comités des c... matin, mais f... ance à la dem... M. Guilfoi... donnant tou... gouvernement... durant à d r... des abjuti... dans tous les... dis par le go... nière année... M. Merc... programme... les program... été de tous l... conservateur... onliste, con... protectionist... peu de politici... tant besoin q... M. Davin... désiré de l... tions justes... qui ont servi... tables ou de... révoitue du... garder les lo... des rebelles... faire la camp... fait sentir... "La Patrie... "On évalue... sommes des... magny et l'... Unis d'un an... semain... Cela est sa... tristiques d... autres du mé... cement en... M. McMull... donnant les... de chaque in... hom steat d... t, y compris... payé à cha... voyage par j... total payé... voy ge ou au... date de leur... ter janvier l... D'a, ré... Chambre le... dans presque... sur la récip... Ontario... Québec... Nouvelle-Éc... Nou-Éc... He d'... Mani oba... Terr t, du N... Colombie-B... Total... M. Wilson... indiquent qu... nement du C... conques, dan... du Nord-Je... des diverses... quelles le... les modes de... émission ran... lance non en... mars 1888... M. McMull... deman com... ce des melle... cher Creek... quotidien ou... tance, et qui... de la malle... mois ou par... soumission... quelle manie... été publiées